
Les citoyennetés de second ordre au regard des papiers d'identification: le cas du Kenya.

Hervé Maupeu*¹

¹Les Afriques dans le monde (LAM) – Sciences Po, CNRS : UMR5115 – 11, Allée Ausone 33607
PESSAC CEDEX, France

Résumé

Les citoyennetés de second ordre au regard des papiers d'identification : le cas du Kenya.

Hervé Maupeu (LAM-UPPA)

Depuis la démocratisation des années 1990, des gouvernants kenyans (dont il faut préciser les positions dans l'organisation étatique et dans le champ étatique) ont réduit les droits politiques (particulièrement le droit de vote) de certaines catégories sociales (les jeunes et les membres de certaines communautés ethniques, dans certaines régions) en limitant leur accès à des papiers d'identification (cartes d'identité, titres de propriété), créant ainsi des citoyennetés incomplètes, ce que l'on appellera des citoyennetés de second ordre. Il s'agira d'identifier ces différentes configurations de marginalisation et leur évolution depuis les élections générales de 1992.

Nous analyserons ces dispositifs au regard de deux approches théoriques, celles de M. Mamdani qui invite à rechercher une continuité entre les politiques coloniales et postcoloniales de contrôle des populations, et celle des théories de la transition démocratique qui réfléchissent aux conditions institutionnelles et sociales de l'inclusion de tous les adultes dans l'espace électoral.

*Intervenant